



COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PV 22 DU 30.10.2025

Membres présents :

Didier NOUREL, Teed GASPARD, Richard MONTGENIE, Sarah RENAR, Mario FELIX, Yannick MARIEMA, Yannick NOUVET, Bernadin MONIMONFOU, Albert DARNAL,

Rappel Important aux Clubs

Nous tenons à rappeler à tous les clubs que l'utilisation d'une tablette pour la gestion de la FMI est obligatoirement sous la responsabilité du club désigné recevant. Veuillez-vous assurer que toutes les procédures nécessaires sont suivies et que la tablette est utilisée conformément aux directives établies.

Merci de votre coopération.

GESTION DES COMPETITIONS

Coupe De France Crédit Agricole Guyane

Vu la décision de la CRSLC qui demande une nouvelle programmation du match US Matoury / AS ET de Matoury, Sous réserve des droits d'appel,

Vu l'urgence d'avoir le deuxième qualifié pour le 7^{ème} tour de Coupe de France prévu le 15/11/2025,

Considérant

Vu la disponibilité du stade D Sinaï,

La commission décide de programmer le match du 6^{ème} tour U.S. Matoury / A.S ET. de Matoury le mercredi 05/11/2025 à 15 :45.

6ème Journée Coupe De France Crédit Agricole Guyane

Date	Heure	Nom de l'installation	Résultat recevant	Résultat visiteur	No match	A-R
mer 05 nov 25	15:45	STADE DANIEL SINAÏ	U.S. Matoury	A.S. Et. Matoury	55000367	Aller

Secrétaire de séance
R MONTGENIE

Président de Séance
T. GASPARD